



Réduisons les bouteilles plastiques, buvons l'eau du robinet

Pourquoi boire l'eau du robinet ?

elle est plus **ÉCOLOGIQUE**

Famille de 4 personnes
qui boit de l'eau en bouteille



**800 bouteilles
par an**



**300 kms
de transport**



**Utilisation de pétrole
pour fabriquer le
plastique des bouteilles**



Famille de 4 personnes
qui boit de l'eau du robinet



0 déchet



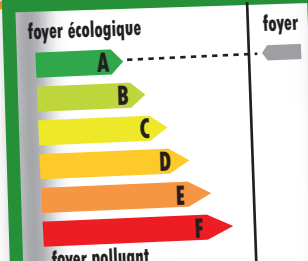
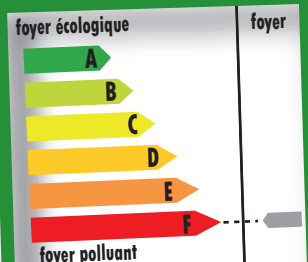
**0 km
de transport**



**économie de
ressources naturelles**



Bilan
écologique



elle est plus **ÉCONOMIQUE**

Répartition du prix
d'une eau en bouteille



20%
eau

80%

emballage
et transport

€ par litre
(prix moyen)

Coût pour une
consommation
de 1,5 litre par jour

Comparaison

	0,003 €/litre	1,6 €/an
	0,32 €/litre soit 100 fois plus cher	175 €/an

Astuces

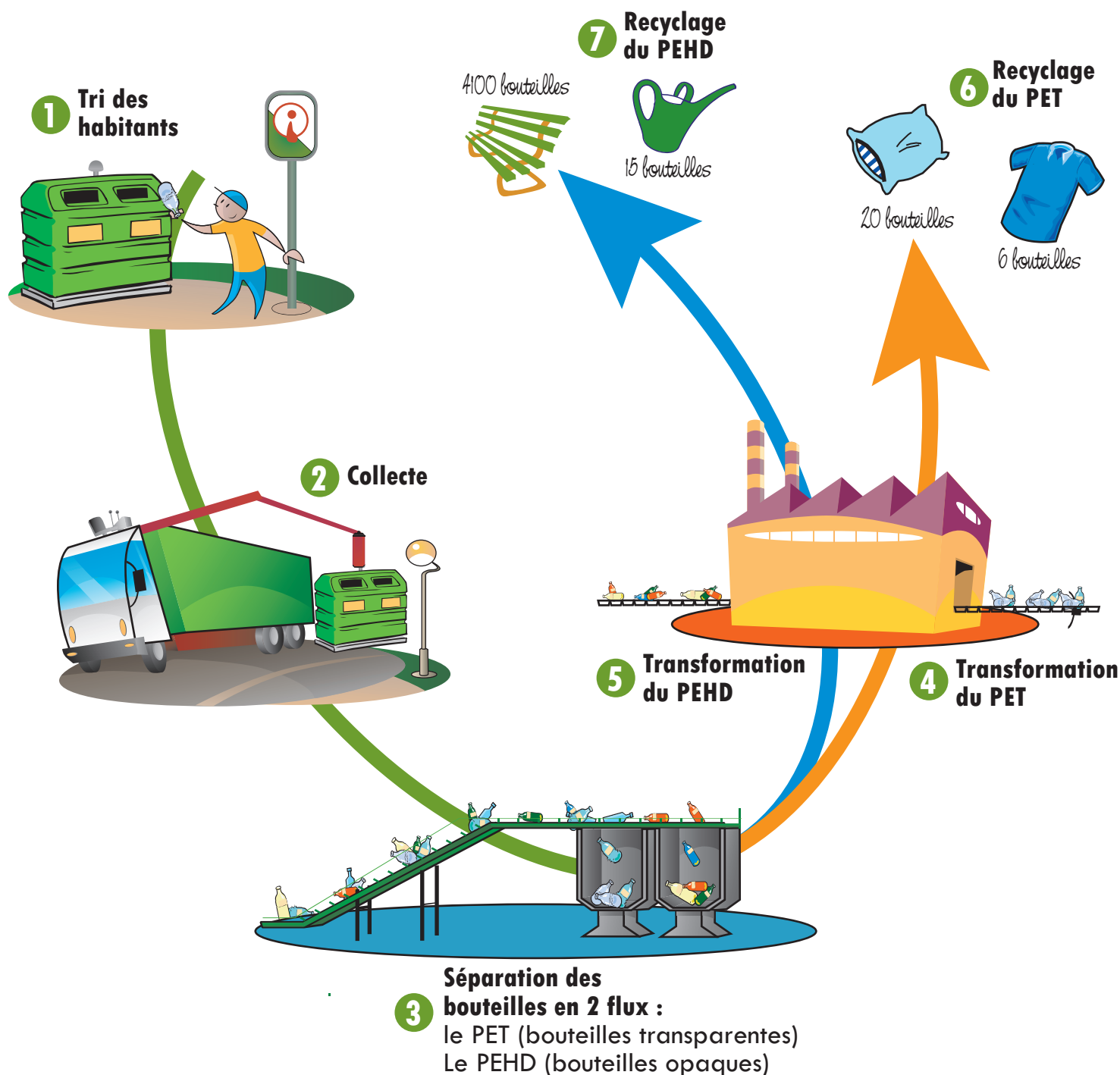
Le saviez-vous ?

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire.

L'eau du robinet peut occasionner un goût de chlore qui provient du traitement de potabilisation de l'eau. Le chlore permet de détruire les micro-organismes présents dans l'eau brute captée. Pour éliminer ce goût, il suffit de laisser reposer l'eau dans une carafe ouverte ou de la mettre dans le frigidaire.

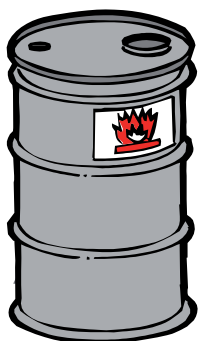
Et si vous êtes consommateur occasionnel d'eau en bouteilles, pensez à les trier pour qu'elles soient recyclées. Le tri n'est pas qu'un petit geste, son impact est bien plus vaste qu'il n'y paraît. C'est la somme de petits gestes quotidiens de chacun qui produit de grands effets pour protéger les ressources naturelles.

Pourquoi recycler sa bouteille plastique ?



Le saviez-vous ?

1 tonne recyclée de bouteilles et flacons en plastique permet d'économiser 650kg de pétrole brut et entre 1,53 et 2,29 tonnes d'équivalent en CO₂.



Un bon exemple

Faites comme les sportifs !

Pour vos déplacements, vous pouvez vous servir d'une gourde : c'est pratique et sans déchet. Le SIETOM de Chalosse a mis à disposition des gourdes gratuitement dans les différents clubs sportifs de son territoire. Ces clubs qui se sont inscrits dans cette démarche environnementale s'engagent à travers une charte à diminuer l'utilisation des bouteilles plastiques.

